



Paris  
Animaux  
Zoopolis

Association PAZ  
Maison des Associations  
4 rue des Arènes  
75005 Paris

### *Contribution à la Mission d'Information et d'Évaluation relative à la Seine*

**Nous souhaitons la sanctuarisation de la Seine et de l'Ourcq dans l'intérêt de ses habitants : les poissons notamment.**

Ce qui implique de **limiter au maximum les nuisances** qui portent atteinte à l'intégrité des poissons et à leur habitat.

Concrètement, la pollution, qu'elle provienne d'industries ou de particuliers, doit être sévèrement punie. La pêche doit être interdite (rappelons que la consommation de poissons pêchés est interdite par arrêté préfectoral).

Cela se traduirait, d'une part, par l'affectation spéciale de fonctionnaires municipaux à la détection des pollutions et la recherche de leurs sources, d'autre part, par la mise en oeuvre immédiate de toutes les **mesures administratives ou judiciaires** destinées à faire cesser les pollutions détectées, le cas échéant sous astreinte, et à assurer la **répression, civile aussi bien que pénale**, des faits de pollution avec le concours, requis chaque fois que nécessaire, de la préfecture de police de Paris.